

# ÉCHO DE LA LOIRE,

## JOURNAL DE ROANNE ET DU DÉPARTEMENT.

Cette Feuille paraît le Dimanche. On s'abonne au Bureau du Journal, chez CBORGNON père, impr., place du marché, à Roanne ; et à Paris, à l'Office- Correspondant, N-D-des-Victoires, 49.

### ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS.

On insère gratuitement les articles d'utilité publique.

#### Bulletin local.

ROANNE, 27 octobre 1850.

**VENDANGES.** — Elles sont enfin terminées et ont duré plus long-temps qu'on ne s'y attendait, soit à cause des pluies intermittentes, soit parce que l'on espérait que le fruit acquerrait une maturité plus complète. Mais peu de cuves sont tirées. Les vins déjà faits offrent une couleur et une vinosité qu'on ne croyait pas d'atteindre. Il est des lieux favorisés où la qualité et la quantité égalent presque en général celles de l'an dernier, il est même beaucoup d'endroits où la quantité l'emporte, car la vendange produit beaucoup de liquide. — En somme, et comparativement à beaucoup des vignobles situés au-delà de notre département, nous aurons et nous avons des vins potables, qui ne manqueront pas d'être recherchés par les marchands parisiens.

Cependant, il ne faut pas croire que les prix seront élevés, à cause de la grande quantité qui ont été cueillis dans les départements de l'Ouest et du Centre de la France, quantité qui est d'autant plus considérable, que ces localités n'ont pas éprouvé des gelées de printemps, comme dans plusieurs communes qui nous avoisinent. Ces prix seront d'autant plus variés, que les qualités le sont grandement aussi. Les vigneronnes ne devront donc pas être trop exigeantes lorsque viendra l'époque de la vente ; ils devront se souvenir que vendre sa récolte à l'anche, c'est-à-dire sortant de la cuve sans être soutirée, c'est vendre son vin aussi cher que celui qui en tire quatre francs de plus après l'avoir nourri trois mois et soutiré.

#### Feuilleton.

##### Un heureux Qui-vive.

En 1794 la victoire de Fleurus rendit la Belgique à la France. Les armées coalisées, chassées du sol français, avaient été forcées de porter sur le territoire ennemi le théâtre de la guerre. Vers la fin de septembre 94, le général Kléber, commandant la gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse, avait investi Maestricht, qui comptait une garnison de 9,000 hommes, et qui menaçait de résister longtemps aux troupes républicaines. Au commencement de novembre, Kléber apprend que les Autrichiens se sont retranchés en deçà de la rivière de Roer, dont les eaux, grossies par les pluies continues du mois de septembre, deviennent chaque jour un rempart plus formidable. Le général n'hésite pas, il laisse devant Maestricht 15,000 hommes, et, avec le reste de ses troupes, il gagne à marche forcée les rives de Roer où il établit son camp presque en face des retranchements ennemis.

Les Autrichiens contemplent étonnés ce corps d'armée que les privations ont éprouvé, mais dont rien n'égale l'audace et le courage, si ce n'est la misère et le dénuement ; la brise leur apporte les joyeux refrains, les chants patriotiques de ces

Nous avons naguères donné quelques conseils aux vigneronnes. Nous allons en donner encore un à ceux qui n'ont terminé leurs vendanges que pendant cette semaine.

*Procédé pour faire le vin rouge, lorsque le raisin ne parvient pas à sa maturité parfaite.*

Quand la fraîcheur et l'humidité ont régné pendant les mois qui précédent l'époque des vendanges, le fruit de la vigne n'atteint pas sa maturité et se trouve privé des qualités nécessaires pour faire le bon vin. C'est bien pire encore si la saison des vendanges est pluvieuse ; alors on doit s'attendre à obtenir un vin aqueux, faible, peu coloré, sujet à diverses altérations, par conséquent impropre à être conservé et dont la vente sera peu profitable.

Ces considérations pouvant s'appliquer à l'époque actuelle, dans notre arrondissement, où la vendange a éprouvé depuis plusieurs mois les influences d'un temps presque constamment frais et humide, nous avons pensé que la publication d'un procédé capable de remédier aux mauvaises qualités des raisins de l'année ne serait pas dépourvue d'intérêt pour les propriétaires de vignes.

Voici ce qu'enseignent l'expérience et la science pour atteindre le but que nous avons en vue.

Après avoir foulé la vendange dans la cuve et l'avoir nivelée, on formera par-dessus une couche de grappes que l'on aura dépouillées, et on placera sur elle un cercle de bois, de 40 centimètres de largeur et de 5 centimètres d'épaisseur, dont le diamètre sera un peu moins grand que celui de la cuve. Ce cercle sera percé de trous, destinés à recevoir des cordes transversales pour former une sorte de grillage dont les mailles seront assez étroites pour empêcher les grappes de raisin de passer. On posera sur ce cercle plusieurs grosses pierres lavées, pour faire exercer une pression sur le chapeau de la vendange, afin que le marc plonge dans le moût, et que celui-ci vienne baigner une grande partie des grappes.

Après cette opération, on calculera le nombre des barriques de vin que l'on espère obtenir et on sera dissoudre dans un chaudron de moût bouillant autant de demi-kilogrammes de cassonade rousse, que l'on jettera dans la cuve.

Ensuite, après avoir laissé une espace vide, de 20 à 30 centimètres, entre le niveau du chapeau

soldats en haillons, sans souliers, souvent sans pain, que la nécessité rend intrépides, et qui, confiants dans l'étoile de la France, attendent patiemment des temps meilleurs. Ils adorent sans le comprendre ce patriotisme national qui les conduit en avant et les mène sans cesse à la victoire, et ils écoutent en tremblant les hymnes à la patrie que les Français chantent en choeur, et qui tant de fois déjà ont signalé leur triomphe.

Le découragement avait gagné l'armée autrichienne, la démoralisation avait envahi les hordes stipendiées pour lesquelles héroïsme et patrie n'étaient que de vains synonymes de devoir et de repos. Tout était triste et morne dans le camp ennemi. La joie et l'enthousiasme éclataient au milieu du camp français. Les soldats avaient abondance de pain et de vin pour deux jours ; on avait rançonné le pays ; que leur fallait-il de plus ?

Donc le détachement français bivouaquait en attendant le soleil du lendemain qui devait éclairer un jour de bataille. De tous les côtés, des groupes de soldats s'étaient formés, des tables s'étaient improvisées comme par enchantement, on eût dit que le génie guerrier de la France avait d'un coup de sa baguette magique fait sortir de la terre des sièges, des feux et des cantines. L'armée française buvait et chantait en espérance de l'ennemi.

Il était dix heures du soir ; peu à peu, les mille bruits du bivouac répétés par les échos d'alentour

de la vendange et l'ouverture de la cuve, on placera sur cette ouverture deux planches ou deux barres en croix, destinées à soutenir une toile, assez grande pour couvrir et au-delà l'ouverture de ce vaisseau, et on établira sur cette toile un lit de paille ou de chaume, par couches successives, de 50 centimètres d'épaisseur, de manière à former une toiture libre qui débordera sur le premier cercle de la cuve.

Par ce procédé, la pellicule du raisin se trouvant constamment trempée dans le moût, se dépouillera de toute la partie colorante dont elle est la seule pourvue, et préservera un vin monté en couleur ; l'addition de la cassonade au moût remplacera, autant que possible, la matière sucrée qui manque aux raisins de l'année, et lui procurera le principe spiritueux nécessaire à sa conservation ; enfin, en garantissant la vendange contre le contact de l'air, on reliera dans la cuve les vapeurs aromatiques et spiritueuses provenant de la fermentation, on conservera tous les principes essentiels du vin et on empêchera l'acidification du chapeau et la puissance des moucherons.

En outre, la couverture de paille maintiendra dans la cuve une douce chaleur, toujours égale, et protégera le travail de la fermentation contre les variations de la température extérieure.

Après 15 jours de fermentation, on procédera à la décuve, dans des tonneaux sains, parfaitement lavés et égouttés, dans chacun desquels on aura fait brûler, 24 heures auparavant, un bout de mèche soufrée.

L'expérience a démontré qu'en suivant cette méthode, on obtient un vin possédant des qualités supérieures et une quantité de liquide de 8 à 10 pour % plus considérable que lorsque la fermentation du moût a été faite dans des cuves découvertes.

Le docteur CANY.

Mercredi dernier, 23 courant, vers 5 heures du matin, le sieur Bessy, sacristain de l'église St-Etienne de Roanne, a trouvé près de la porte un enfant du sexe masculin, nouveau né, de frêle corpulence, enveloppé de mauvais langes recouverts d'une couverture indiquant une extrême misère. Le tout était contenu dans un panier.

s'éteignaient comme les mille lumières qui scintillaient de loin en loin sur l'ombre immense projetée par cette masse d'hommes et de choses qui composent un camp ou une halte militaire. Pourtant quelques feux brûlaient encore ça et là, et les rires de quelques buveurs retentissaient de temps en temps sous les tentes des cantines.

Pas une étoile ne brillait au firmament, et le disque de la lune n'apparaissait qu'à de rares intervalles derrière les nuages noirs qui la voilaient, que comme la lueur blasarde d'une lanterne, à la corne opaque qui l'entoure.

D'heure en heure, des rondes silencieuses parcouraient le camp et enlevaient aux tables et aux verres des buveurs attardés. La discipline militaire, alors si rigide, si ponctuelle, semblait s'être relâchée ce soir-là. Il est vrai que ces hommes qui buvaient et riaient à cette heure devaient, selon toute apparence, combattre le lendemain, et qu'aux chants et à la gaieté de la nuit succéderaient peut-être bientôt les gémissements de la douleur, les souffrances des blessés et l'agonie des mourants.

On riait donc et on buvait encore à dix heures dans le camp français. Et pour entendre les éclats joyeux et se convaincre de l'insouciance mortelle des enfants de la République à la veille d'un danger, il eût suffi de pénétrer dans une des cantines établies à l'extrême de la position occupée par les Français, où plusieurs hommes attablés jouaient aux cartes ou aux dés, et tenaient encore

Le sieur Bessy a porté de suite l'enfant engourdi chez le sieur Bigay, perruquier près de l'église, dont la femme s'est empressée de donner des soins au nouveau né, qui a été ensuite envoyé à l'hospice.

— Depuis quelques mois, nous voyons circuler de temps en temps par la ville, musique en tête, et portant des brioches couronnées de fleurs, les membres de diverses corporations. C'étaient les bouchers, les charrois, les tisserands, les menuisiers, les charpentiers, les jardiniers, et tout récemment les teinturiers, les cuisiniers et cafetiers, et enfin les cordonniers. — Ces fêtes se terminent ensuite par des bals brillants où la foule compacte se couvoie pour jouir du coup d'œil ou participer aux plaisirs de Terpsichore.

Ces réjouissances de corps d'état démontrent clairement que l'on travaille, que l'on gagne, que l'on est content et que l'année 1850 a beaucoup mieux valu pour l'ouvrier que 1848. Puisse ce temps de satisfaction durer encore longtemps pour faire oublier les époques de misères, de troubles et de guerre intestine. AMEN.

— Dimanche dernier, a eu lieu l'inauguration de la partie du chemin de fer de Néronde à Nevers. Cette cérémonie avait attiré un nombre considérable d'habitants des environs. Deux ministres de la République y assistaient, entr'autres M. le ministre des travaux publics. On y avait convié aussi plusieurs journalistes de la presse modérée.

— Dans la soirée un banquet de 350 couverts environ a eu lieu. Divers toasts ont été portés. M. Bineau, content de la réception qu'on lui faisait, annonça aux convives qu'à la rentrée de l'assemblée, il ferait son possible pour obtenir les fonds nécessaires à la prolongation du chemin de fer de Nevers à Moulins et de Moulins à Roanne.

Les notabilités de la ville de Nevers crièrent *bravo*, et déclarèrent prendre acte de la promesse du ministre.

Nous tenons ces renseignements de la bouche même d'un de nos confrères, convive du banquet.

Nous ne pouvons qu'exprimer des vœux pour la réalisation de la mesure projetée ; mais nous engageons nos autorités supérieures et celles des localités que doit traverser le chemin de fer, à exprimer leurs vœux à cet égard, et à seconder de leurs efforts l'accélération de l'entreprise, soit

tête à quelque pots de vin et de bière déjà à moitié. — Parbleu, conserit, disait à un tout jeune homme assis en face de lui sur un tronc d'arbre équarri pour la circonstance, un vieux sergent dont les chevrons et la moustache grise attestait les longs et bons services, tu joues de bonheur. Tu t'ennuyais devant Maëstricht à te croiser les bras sous les vieilles murailles des Hollandais, et voilà que le général te fait faire avec nous un petit voyage d'agrément jusqu'à la Roë, pour te jeter dans les bras de nos bons amis les Kinserliks avec qui tu noueras sans doute connaissance demain. — De plus je te fais l'honneur de te proposer une partie d'écarté que tu gagnes avec le même bonheur ; je demande ma revanche, tu regagnes, et voici la belle, petit, que tu as l'air de me gagner aussi. C'est trop de liberté à la sais-tu bien petit ?... Coupe... As-tu cœur ?

— Tu le verras demain, s'écria spontanément le jeune conserit en se levant de son siège.

— Est-ce qu'une demande comme ça se demande, reprit le vieux sergent en riant aux éclats, tu fais des calembourgs, farceur, je pose du cœur, et j'en demande, voilà tout !... As-tu du cœur.

— Non, non, dit le conserit un peu confus des rires bruyants que sa méprise avait fait naître autour de lui, je coupe et atout.

— Pique, mon garçon ; as-tu pique ? au moins cette fois ne fais pas d'amphibologique, petit.

— Atout, et je recoupe. — C'est pour...

par des cotisations particulières, soit en engageant les propriétaires des terrains à traverser, à être faciles et coulants. Leurs propriétés en deviendraient plus agréables et prendraient une plus grande valeur.

— Le public roannais s'est étonné de la non-arrivée d'un second bateau à vapeur à Roanne, et il a inféré de là que le projet de communication de la voie fluviale de Nevers à Roanne était abandonné. C'est une erreur. Le bateau à vapeur a essayé plusieurs fois de venir jusqu'à Roanne ; mais il a été arrêté dans les courbes, entre Marcigny et Roanne, soit par les basses-eaux, soit parce que les courbes du fleuve sont trop peu étendues, et que la longueur du bateau est un obstacle au passage.

Il est donc toujours question de lier Nevers à Roanne, et, pour cela, il paraît que l'on se décide à faire construire un bateau à vapeur plus petit, prenant moins de tirant d'eau, et pouvant néanmoins suffire aux besoins du service.

Puis, comme l'Etat améliore toutes les voies de communication, les entrepreneurs du service se proposent de former une demande à M. le ministre des travaux publics pour qu'il veuille bien, dans l'intérêt de la voie de la Loire, ordonner quelques travaux d'amélioration.

Le service du bateau à vapeur, qui se fait déjà de Nevers à Digoin, sans interruption, n'a pas dû trouver à Digoin plus de ressources que n'en offrirait notre ville, ses alentours et ses autres affluents. Donc, si l'on parvient à faire quelques améliorations, pour le passage de Marcigny à Roanne, le service des bateaux à vapeur sera assuré.

### Agriculture.

#### Histoire de la Pomme de terre. — Moyen de la remplacer.

Il y a, dit-on, environ 80 ans que la pomme de terre fut importée en France par M. Parmentier ; de là le nom de *Parmentière* qu'elle a porté longtemps. Ce fut l'ambassadeur d'une cour allemande qui lui en fit cadeau d'un panier. M. Parmentier sema le tout dans un champ voisin des Tuilleries, qu'il fit soigneusement enclore. Puis, quand les pommes de terre furent en fleurs, il pria Louis XVI de venir voir les fleurs nouvelles de son champ, sans dire de quelles plantes elles provenaient ; mais il ajouta toutefois que le fruit qui en proviendrait serait la providence de la France ; qu'avec lui on n'aurait plus de famine à craindre. En effet, ses prévisions ont été réalisées plus d'une fois.

Le monarque, en entendant pareille promesse, engagea les nobles et les gentilshommes de sa cour à vérifier le fait. Arrivés au champ désigné, M. Parmentier expliqua de nouveau les merveilles

qu'on avait à attendre du divin tubercule, qui a si souvent figuré d'une manière distinguée sur les tables les plus somptueuses.

Le roi mit à son chapeau une fleur, et son noble cortège en fit autant. Quand les fruits furent cueillis, et qu'on en eut savouré l'extrême bonté, le souverain récompensa dignement celui qui l'avait importée en France.

La parmentière s'est propagée par toute la France, malgré d'ignorants contradicteurs. Nous connaissons un bonhomme, âgé de 78 ans, qui se rappelle que chez son père, il y a 70 ans, on avait cueilli environ un tonneau de pommes de terre. Elles étaient tellement appréciées alors, que l'on prit un douzaine d'assiettes que l'on remplit du fruit nouveau ; puis par-dessus l'on mit une serviette blanche, et l'on envoya le tout en cadeau aux amis de la maison, comme si c'eût été une bonne fricassée de porc frais.

Depuis cette époque, la pomme de terre a été cultivée partout à l'infini. Elle a prospéré sans cesse et, dans nos derniers temps, on a été étonné de sa fécondité. On a fini par semer presque en tout temps. Comment se fait-il qu'elle ait dégénéré depuis quelques années, au point de n'être pas mangeable, pas même par les bestiaux ?

Ne serait-ce pas là un fléau de la Providence qui envoie aux pauvres humains une leçon terrible pour leur faire ouvrir les yeux et les engager à vivre d'une manière plus conforme à la loi de Dieu.

Les uns attribuent la maladie du tubercule au gaz ; mais le gaz n'est pas employé partout, et cependant la maladie sévit dans presque toute l'Europe. On l'attribue encore à la chaux dont on amende les terres, et cependant il est des terrains où l'on n'en met pas. Les autres, aux brouillards prématuress de l'automne, et l'on a remarqué en effet que les fanes de la plante ont noirci après ces brouillards. Cela indiquerait qu'il faut semer la pomme de terre immédiatement à la sortie de l'hiver, afin de la recueillir plus tôt. N'a-t-on pas remarqué que les truffes printanières ne prennent point ou peu la maladie ? Il en est qui conseillent de la semer avant l'hiver, à 50 cent. de profondeur, et de couvrir le sillon de mousse ou de paille pour arrêter l'effet des fortes gelées.

Un riche propriétaire du hameau de Varennes avait un champ de truffes non loin de la Loire, partie d'elles avait été arrachée et laissée sur terre. L'inondation de 46 étant survenue, le champ fut couvert de 30 centimètres de sable. L'hiver passa sur ce champ sans qu'on l'eût touché. Au printemps suivant, on essaya d'y mettre une forte charrue, et l'on retrouva les pommes de terre saines et fort bonnes.

Un facteur rural a raconté qu'étant en tournée, un violent orage l'assaillit en chemin ; le tonnerre grondait étonnamment, et il assure qu'il tomba non loin de lui. Il avait passé près d'un champ de pommes de terre verte et de belle venue. Etant allé à deux kilomètres de là, lorsqu'il revint, le champ de pommes de terre était tout noir. De rares plantes avaient seulement conservé leur fraîcheur.

Un cultivateur qui après un brouillard avait vu les fanes de ses pommes de terre noires, reçut l'avis de les couper rez-terre, etc., — pour essayer quel en serait l'effet. Il coupa ainsi la moitié de son champ et laissa le reste. Les truffes coupées furent saines ; les autres furent en partie gâtées.

garde, parce que tu es jeune, parce que tu dois être fier et courageux, parce qu'enfin tu as de l'avenir. De l'avenir entends-tu ? Ce que je n'ai plus, moi. — Ce n'est pas de l'envie au moins, conserit, c'est de l'intérêt, — un peu de regret, si tu veux.

— De regret ! répéta le soldat.

— Eh ! oui, de regret. Je me rappelle le temps où j'avais ton âge, j'étais solide aussi, vois-tu, conserit ; mais à présent je ne suis plus bon à rien, qu'à faire encore un petit peu le coup de fusil, et apprendre aux jeunes à le faire. — Tandis que là-dedans, dit-il en s'animant, et serrant le bras du jeune homme, il y a du sang de vingt ans, de la force, du feu, mille baïonnettes ! — Ça, au contraire, ajouta-t-il en montrant ses bras, ça a servi, ça a fait son temps, c'est usé. Ça attend les invalides. — Encore un peu et les autres m'appelleront vieille culotte de peau. — Au lieu que toi, petit, si tu le veux, c'est moi qui te le dis, tu parviendras. Tu es jeune, tu es fier, tu es brave, j'en suis sûr, tu ne porteras pas longtemps le fusil de la munition sur ton épaule.

Le conserit était ému. — Merci, sergent, merci, merci, s'écria-t-il en prenant la main du vétéran ; puissiez-vous dire vrai. Pour moi, si je réussis, je n'oublierai jamais que c'est le sergent Lagrange qui, le premier, ma prédit ma fortune militaire.

— Je n'ai ni parent, ni ami, voilà que vous êtes le mien ?

Nous avons dit, dans un n° antérieur, qu'il est certaine famille de truffes, qu'on vend à Lyon, qui sont bien lisses, rondes, d'un jaune clair, et dont la pâte intérieure est fine et peu aqueuse. Ce genre de tubercule n'est point du tout sujet à la maladie. Elles sont franches, bonnes, et se conservent fort long-temps sans germer aussi facilement que les autres. Nous avons conseillé d'en faire venir un tonneau et d'essayer de les planter. Elles nous ont paru printanières. On aurait donc un double avantage à les planter dans la Loire: celui de les avoir bonnes et de ne pas les voir se gâter.

Si l'on ne peut parvenir à conserver saines les pommes de terre, même celles qui viennent par graines nouvelles, il est un autre tubercule étranger, dont les tiges sont même bonnes à manger, et qui est plus productif que la truffe. Il en viendra bientôt en France.

Si le climat de l'Europe n'était pas favorable à cette dernière plante, il est encore une providence contre toute famine future, et cette providence c'est un arbre qui croît partout en France, même en montagne. Cet arbre, dont le bois est bon à faire des cercles des tonneaux, à bâtir, etc., produit un fruit excellent, farineux, nourrissant, stomacal, c'est la châtaigne. Ayant qu'on connaît la pomme de terre, il était des provinces entières à la nourriture desquelles elle fournissait. Pourquoi ne pas planter des châtaigniers, au lieu de ces arbres inutiles qui n'ont que de tristes produits ou n'en rapportent même aucun; de ces arbres dont le long espace de temps qu'ils mettent à grossir, ne permet pas de les employer en construction?

Propriétaires, gens de la campagne, il ne coûte pas plus de planter un arbre aussi productif que le châtaignier, que tout autre, es-ayez donc notre conseil et vous vous en trouverez bien.

— L'on se rappelle la réponse par nous faite à l'*Avenir*, journal de St-Etienne, dans notre précédent numéro, relativement à l'acquisition de la maison Devilaine, que cette feuille prétendait devoir être achetée et payée par le département au profit de la ville de Roanne. Notre frère le journal de Montbrison a exprimé à cet égard des vues conformes aux nôtres, et il ajoute ce qui suit, quant aux contributions payées par les arrondissements de Roanne et de Montbrison :

N'est-ce pas l'arrondissement de St-Etienne qui est parvenu à empêcher si longtemps qu'une répartition équitable ait lieu dans l'impôt du département, et qui, pendant plusieurs années, a fait peser sur les autres arrondissements une partie notable de ses contributions! D'après les calculs de M. Daunant (en 1847) il a en effet été payé, dans un espace de quinze années, à la décharge de Saint-Etienne, plus d'UN MILLION de trop par l'arrondissement de Montbrison, et plus de SIX CENT MILLE FRANCS de trop par l'arrondissement de Roanne.

L'arrondissement de Montbrison n'a-t-il pas encore contribué aux frais de construction et d'entretien du tribunal de commerce de St-Etienne? et ce qui est le plus exorbitant, les patentables

— De tout cœur, petit! fit le vieux soldat, en serrant à la briser la main que lui tendait le jeune homme.

Puis se tournant vers une cantinière qui dormait dans un coin de la hutte, enveloppée dans une peau de mouton, et tenant dans ses bras un enfant de dix à douze ans. — En reavache, ajouta-t-il, si je prends trop tôt ma feuille de route pour le grand voyage, et que ma prédiction se réalise, promets-moi d'aimer et de protéger cette brave et digne femme qui dors là-bas avec cet enfant qui me touche de près. Car, moi parti, il ne leur restera plus personne.

— Je le jure!

— Ah! c'est que vois-tu, celle-là m'a suivi partout; c'est une brave et digne femme que Catherine, brave jusqu'aux dents, bonne jusqu'au bout des cheveux. — Ma pauvre Catherine! Et le petit! c'est déjà méchant comme un boulet de vingt-quatre. — Mais voilà que je m'attendris et que je m'attriste. — Buvons, corbleu, le vin chassera les idées noires.

— Buvons, sergent, aussi bien que je n'ai pas longtemps à rester avec toi; mon tour de faction est pour minuit, il n'en est pas loin.

(La suite au prochain n°.)

des arrondissements de Montbrison et de Roanne n'ont-ils pas été imposés pour payer la dépense de la chambre de commerce de St-Etienne (à laquelle ils sont complètement étrangers), malgré que St-Etienne, pour obtenir la création de cette chambre, ait contracté son engagement ordinaire (qui n'engage en rien chez nos voisins), de supporter exclusivement cette dépense... Etc.

## Nouvelles diverses.

— Les examens pour l'admission à l'école normale primaire de la Loire, ont eu lieu à Montbrison, le 17 courant, sous la présidence de M. Du Chevalard, recteur de l'académie.

15 candidats se sont présentés.

41 ont été déclarés admissibles dans l'ordre suivant, les 9 premiers en qualité de boursiers, les 2 derniers en qualité d'élèves libres.

MM. Demurger Philibert de St-Denis-de-Cabannes; Barou Mathieu, de Lérisqueux; Bergier Jean-Baptiste, de St-Etienne; Mayenson François, de Belmont; Ollagnier Pierre-Joseph, de St-Just-en-Bas; Souchon Jean, de Jure; Lafay Claude-Guillaume, de Violay; Faure Denis, de St-Jean-Soleymieux; Lafond Antoine, de Craintilleux; Veluise Claude, d'Escertines-en-Donzy; Dubœuf Jean-Marie, d'Avezieux.

— Mgr. le cardinal archevêque du diocèse est arrivé au château de Meaux, à Ecotay. De cette résidence, Mgr. se rendra au séminaire de Verrières qui est voisin, pour examiner les importants travaux de construction récemment exécutés au séminaire.

— La foire dite la St-Luc, qui a lieu à Montbrison jeudi dernier, a été favorisée par un temps magnifique; le concours des vendeurs était considérable, surtout pour les bestiaux. Les agriculteurs, effrayés par l'invasion de la maladie des pommes de terre, se sont hâts d'amener les élèves de leurs porcheries, qu'ils craignent de ne pouvoir nourrir; les transactions ont été un peu difficiles.

— Le jour de la foire, vers les deux heures de l'après-midi, des voleurs se sont introduits à l'aide d'escalade et d'effraction, dans le domicile du sieur Chauve, propriétaire cultivateur, demeurant derrière le couvent des dames de Sainte-Claire, et ont soustrait frauduleusement au préjudice de ce dernier une somme de 51 francs, une chaîne en or à cinq rangs ayant une plaque carrée, émaillée bleue, une bague en or dite *chevalière*, une bague en argent et une boucle d'orcille en or, grande, ronde et un peu écrasée.

Deux montres en argent et une somme de 400 francs qui se trouvaient dans une armoire fracturée par les voleurs, n'ont pas été vues par ces derniers et n'ont pas été prises.

Le sieur Chauve ne signale personne comme auteur de ce vol.

(Journal de Montbrison.)

— Samedi dernier, dans la concession de la Périssière, un jeune ingénieur, nommé Richard, est descendu dans un des puits, avec le gouverneur de la mine, pour surveiller l'exécution de quelques opérations au parois du puits.

M. Richard venait de donner le signal de le remonter lorsqu'un bloc de pierre se détachant est venu l'atteindre sur le derrière de la tête et l'a tué sur le coup. Le gouverneur qui était dans la même benne n'a recueilli qu'un cadavre.

— Dimanche dernier, le convoi de voyageurs parti de Lyon à 6 heures du soir, était arrivé à la station d'Oullins, lorsqu'une vache qui se trouvait au milieu de la voie a été broyée sous la locomotive, dont la grille a été fortement endommagée. Sept voitures de voyageurs soulevées par ces débris informes ont déraillé. Heureusement aucune ne s'est renversée. On en a été quitte pour la peur et une perte de temps de deux heures. Ce convoi, qui devait arriver à neuf heures du soir à Saint-Etienne, n'est arrivé qu'à 11 heures.

(Avenir Républicain.)

— Dans son audience du 11 octobre, le tribunal civil de la Seine a décidé que c'est au tribunal de commerce que doit s'adresser le voyageur même non commerçant, qui intente une action contre une compagnie de chemin de fer, à raison de la perte ou de la détérioration des objets transportés par cette compagnie.

— Un décret de M. le Président de la République, en date du 16 octobre, et rendu sur le rapport de M. le ministre du commerce et de l'agriculture, fixe l'ouverture du bureau des douanes de Lyon à 9 heures du matin en été et à 10 heures en hiver, et la fermeture à 5 heures en toute saison.

— Le jeudi 10 de ce mois, sur les quatre heures du matin, le nommé Jean-Marie Berthelier, tonnelier, et marchand de bois, demeurant à Feurs, partit de son domicile pour aller au marché de Boën acheter des planches. Il était vêtu d'une veste et d'une blouse bleue par dessus. Il était porteur d'une bourse en toile de couleur bleue, contenant 177 francs, placée dans la poche intérieure de sa veste, du côté gauche. Il tenait sur l'épaule droite un marteau pour marquer le bois, ayant d'un côté une tête carrée avec les initiales B. B. et de l'autre une petite hache. Arrivé à peu près au milieu de l'allée de Bigny, un homme sortit de derrière un arbre où il s'était caché, s'approcha de Berthelier et lui cria impérativement: *Arrête-là, donne-moi ton argent!* — *Je n'en ai pas, dit Berthelier.* — *Je sais que tu as 177 francs, reprit l'inconnu, n'hésite pas à me les remettre.*

Voyant cet homme si bien renseigné, Berthelier lui répondit: *Puisque vous savez le chiffre de l'argent que je porte, ne me faites pas de mal et prenez-le.* Et en même temps, il leva sa blouse, et lui fit voir la poche où était placé sa bourse.

D'une main l'inconnu saisit Berthelier par le devant de sa blouse, et de l'autre il enleva la bourse. Berthelier voyant son agresseur dans cette position, et jugeant qu'elle lui était favorable pour se défendre, eut l'idée subite de servir de l'instrument qu'il portait sur l'épaule, et l'exécution suivant la pensée, il en assena deux coups violents sur la tête du voleur, qui roula par terre en demandant grâce. Berthelier ramassa sa bourse et continua son chemin, laissant là étendu sans mouvement celui qui venait de l'arrêter, et qu'il n'avait pu reconnaître.

Lorsque le jour fut arrivé, il examina son marteau, et le trouva couvert de sang et de cheveux.

Puis, cherchant à s'expliquer comment son agresseur pouvait connaître le chiffre de la somme qu'il portait, il se rappela que dans la soirée qui avait précédé son départ, se trouvant avec sa femme à veiller dans la cuisine de sa maison, il demanda à celle-ci, combien elle avait à lui donner pour faire son marché de bois, et qu'elle lui répondit: *Je n'ai que 177 francs, mais cela te suffira bien pour cette fois.*

L'instruction de cette affaire, qui se poursuit avec activité, nous commande la plus grande réserve.

(Journal de Montbrison.)

## VARIÉTÉS.

Nous disions naguère que les inventions les plus extraordinaires n'étonneraient plus personne. En voilà une qui cependant va causer une surprise inattendue: c'est le journal américain *National Intelligencer* qui nous en donne l'aperçu :

### Un nouveau Moteur.

Le professeur Page, dans le cours qu'il professe à l'institut de Smithson, établit comme indubitable qu'avant peu l'action électro-magnétique aura détrôné la vapeur et sera le moteur adopté. Il a fait en ce genre, devant son auditoire, les expériences les plus étonnantes. Une immense barre de fer, pesant 160 livres, a été soulevée par l'action magnétique et s'est mue rapidement de haut en bas, dansant en l'air comme une plume, sans aucun support apparent. La force agissant sur la barre a été évaluée à 500 livres, bien qu'elle s'exerçât à dix pouces de distance.

Le professeur a dit qu'il lui serait aussi facile d'élever cette barre à 100 pieds qu'à 10 pouces, et qu'il exécuterait la même chose avec une barre qui pèserait 1 tonne ou 100 tonnes. Il pourrait établir un mouton pour pilotis ou un marteau pour forge, de la manière la plus simple, et faire une machine qui aurait 6, 12 ou 20 pieds de course, et même autant que l'on voudrait.

On ne peut se faire une idée du bruit et de la lumière de l'écluse, lorsqu'on la tire en un certain point de son appareil: c'est un véritable coup de pistolet; à une très petite distance de ce point, l'écluse ne donne aucun bruit. Cette découverte récente a, dit-on une signification pratique dans la construction d'un moteur électro-magnétique. Il y a vraiment là une grande puissance, et quelle en est la limite?

Le professeur a montré ensuite sa machine d'une force de quatre à cinq chevaux, que met en mouvement une pile contenue dans un espace de trois pieds cubes. Elle ne ressemble nullement à un appareil magnétique ordinaire. C'est une machine à double effet de course, et le tout ensemble, machine et pile, pèse environ une tonne (un peu plus de mille kilogrammes). Lorsque l'action motrice lui est communiquée par un levier, la machine marche admirablement, donnant 114 coups par minute. Appliquée à un scie circulaire de dix

pouces de diamètre, laquelle débitait en lattes des planches d'un pouce et demi d'épaisseur, elle a donné 80 coups par minute. La force agissant sur ce grand piston dans une course de deux pieds, a 600 livres, quand la machine marche lentement. Le professeur n'a pas pu apprécier au juste quelle est la force déployée lorsque la machine marche à vitesse de travail, bien qu'elle soit beaucoup moins.

La question la plus intéressante est le prix de revient de la force. M. Page a démontré qu'il avait réduit ce prix au point que le nouveau moteur coûterait moins que la vapeur ne coûte, employée dans les machines qui dépensent le moins de combustible. Dans les conditions actuelles, cette nouvelle machine qui est à l'état naissant et imparfaite, consomme par jour 3 livres de zinc par force de cheval. Plus on grandirait l'échelle en construisant la machine, et plus le résultat serait économique. M. Page lui-même s'étonne de ce fait, qui est contraire à ce qu'on connaît auparavant. Néanmoins, il reste encore dans la pratique bien des difficultés à vaincre; la pile réclame des perfectionnements, et il faut aborder l'épreuve redoutable de la construction sur une grande échelle qui donnera une force de 160 chevaux et plus.

## ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS.

(Etude de M<sup>e</sup> DENOAILLY, notaire à Montagny.)

### PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES.

Suivant exploit de l'huissier Millet, de Perreux, du premier octobre mil huit cent cinquante, enregistré, les sieurs 1<sup>o</sup> Jean Vial, 2<sup>o</sup> Jean Plasse, 3<sup>o</sup> Benoît-Marie Bresson fils, 4<sup>o</sup> Claude Chavendier, 5<sup>o</sup> Philibert Déchelette et Benoît Dumon, 6<sup>o</sup> Etienne-Marie Plasse, — 7<sup>o</sup> Et enfin Antoine Combe, tous propriétaires, demeurant à Montagny, ont fait signifier, — 1<sup>o</sup> à la dame Marie-Angèle Poizat, veuve du sieur Jean-Marie Villers, tutrice légale de ses enfants mineurs, — et à monsieur le procureur de la république près le tribunal civil de Roanne, — l'acte de dépôt fait au greffe du Tribunal civil de Roanne le vingt-et-un août mil huit cent cinquante, d'une copie collationnée, duement en forme, d'un procès-verbal d'adjudication sur l'licitation qui a été franchie devant M<sup>e</sup> Denoailly, notaire à Montagny, le premier juillet mil huit cent cinquante, d'un domaine situé à Montagny, au lieu des Roches, moyennant la somme de quinze mille huit cent soixante-et-quinze francs.

Ils l'en ont en même temps déclaré que tous ceux du chef dèsquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales existantes indépendamment de l'inscription, n'étant pas connus des acquéreurs, ils feraien publier ladite signification dans les formes voulues par la loi.

### BUREAU DE PLACEMENT.

#### AVIS.

Plusieurs fois déjà l'on est venu nous demander des renseignements sur diverses choses, et, tout nouvellement encore une dame des environs de Mâcon nous pria de la renseigner sur quelque auberge à affranchir. N'ayant pu le faire que vaguement, elle a paru étonnée que dans une ville comme Roanne il n'y eût pas un bureau d'Agence, s'occupant spécialement de placer des ouvriers, des nourrices, etc., — louer des maisons, vendre ou affranchir des immeubles, fonds de magasin, etc.

Pour remplir cette lacune, nous nous sommes abouché avec quelqu'un de capable, ayant le loisir et l'aptitude pour se livrer à ce genre d'industrie.

La publicité de notre journal aidera puissamment notre associé qui de son côté contribuera par tous les moyens de communication au succès de l'entreprise.

Nous nous chargerons de rédiger lettres, pétitions, mémoires, et même de tenir, pendant certaines heures, des livres de commerce.

Le plus grand secret présidera toujours à nos opérations, quand l'affaire l'exigera. Une légère rétribution sera le prix de

nos peines ou de nos démarches.

Ainsi donc et provisoirement, nous prions les personnes en position de nous prouver des clients, de les adresser au bureau du *Nouvel Echo de la Loire*, place du Marché.

Et, pour notre début nous annonçons que l'on demande un jeune domestique pour servir dans un café.

Inutile de se présenter, si l'on n'est pas pourvu de bons certificats.

M. AUPOL, teneur de livres, rue Neuve-des-Bourrassières à Roanne, est le correspondant du bureau de placement.

Un Ebéniste demande un jeune APPRENTI.

S'adresser au bureau du Journal.

On demande un APPRENTI pour l'imprimerie du journal.

MAIRIE DE ROANNE.

### ÉCOLE PUBLIQUE ET GRATUITE de dessin et d'architecture.

Le Maire de la ville de Roanne, Porte à la connaissance de ses concitoyens que les cours de Dessin et d'Architecture seront ouverts à partir du lundi 4 novembre.

Un cours de modelure et sculpture est joint au cours ordinaire.

Les élèves qui désireront suivre les leçons, devront se présenter devant M. LESCORNEL, professeur directeur, pour se faire enregistrer, le jour même de l'ouverture, à l'Ecole sise au Tribunal.

Roanne, le 25 octobre 1845.

VIAL, adjoint.

### MACHINE À VAPEUR,

De la force de 10 chevaux,

A CÉDER,

AVEC SA CHAUDIÈRE.

S'adresser, pour la voir et pour traiter, au sieur PACE, fondeur, rue du Collège; ou à M. BOUZY, serrurier-mécanicien, rue Nationale, 88, qui en feront bonne composition.

### CULTURE SANS ENGRAIS.

#### SYSTÈME BICKÈS.

Le sieur DUMAS-MARC a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'être nommé par M. BICKÈS Directeur en chef pour l'arrondissement de Roanne, à l'effet de vendre la Poudre pour la culture sans engrais.

Il est chargé d'organiser des sous-agences dans les communes principales de chaque canton, et de recevoir des commandes sur les matières fertilisantes, qui sont du poids de 4 kilog. et demi et du prix de 24 fr. pour un hectare de grain. — Il y a des matières particulières pour toutes plantes et tout sol.

M. DUMAS-MARC annonce encore qu'une caisse des poudres fertilisantes de M. Bickès vient de lui parvenir et qu'elle sera distribuée de suite à qui voudra en faire l'essai. A chaque paquet est jointe une instruction.

Pour les céréales il est nécessaire d'indiquer, indépendamment de la nature de la semence, la qualité du sol, sur les simples dénominations de terre chaude, terre froide ou argileuse.

M. DUMAS-MARC demeure rue des Minimes, n° 4, à Roanne.

### UNE MAISON À LOUER DE SUITE,

Située en rue Mably, n° 40, Pouvant servir d'auberge ou de café.

Elle a rez-de-chaussée, 1<sup>er</sup> étage, vastes greniers, caves, cour, etc.

ET EMPLACEMENT À TISSER.

S'adresser à M. DARD, cafetier, rue Mably.

### MAISON À VENDRE, SITUÉE À ROANNE,

Rue du Jardin Botanique, derrière le Collège, Appartenant à madame Claudine Perroux, veuve COGNARD, décédé cordonnier.

Cette maison est louée à 5 locataires.

S'adresser à ladite veuve, ou au sieur LAMBLOT fils, ancien huissier, place St-Etienne. — On donnera des facilités aux acquéreurs.

### APPARTEMENT COMPLET,

Rue Neuve-des-Bourrassières, 14,

A LOUER.

S'adresser à M. PACAUD.

### M. GIBOUDAU,

RUE TRAVERSIÈRE, N° 20,

À ROANNE,

Donne toujours ses leçons théoriques et pratiques de *Tenue de Livres*.

Sa longue expérience de Teneur de livres, dans la Banque, dans le Commerce, dans les Finances, et sa méthode d'enseignement, justifiée par les nombreux élèves qu'il a formés, sont de lui un professeur de comptabilité tout spécial. *Prix fixé pour le Cours ou par cachet.*

### DAVID ANTOGRELLI,

Annonce au public qu'il partira définitivement pour la Toussaint.

Il offre aux amateurs une collection variée d'objets d'art et de sujets religieux de toute grandeur, jusqu'à un mètre 20 c.

Son cabinet est ouvert en rue Neuve-des-Bourrassières, n° 8.

### CHORGNON PÈRE,

Imprimeur,

Fait tout ce qui concerne sa partie : Affiches, circulaires, prospectus, factures, cartes d'adresse, lettres de funérailles et de faire part, tableaux, etc.; — le tout à des prix très-modérés.

Il se charge aussi de tous ouvrages en lithographie.

Place du marché, Bureau du *Nouvel Echo de la Loire*.

### MERCURIALES DES HALLES DE ROANNE.

Dernier marché.

NATURE DES DENRÉES.	PRIX.
Froment, 1 <sup>re</sup> qualité, le double décal.	3 20
2 <sup>re</sup> qualité.. . . . .	2 85
Seigle, 1 <sup>re</sup> qualité.. . . . .	1 90
2 <sup>re</sup> qualité.. . . . .	1 75
Orge.. . . . .	1 75
Avoine.. . . . .	0 95
Fèves.. . . . .	2 40

ROANNE, IMPRIMERIE CHORGNON.